Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 29/05/2019 Version: 3.1



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange Nom du produit : Synthetic-Öl

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle

Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionnel

Utilisation de la substance/mélange : Agent lubrifiant

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Informations techniques

Knauf PFT GmbH & Co. KG Einersheimer Straße 53

Boîte postale 60 97346 lphofen - Deutschland T +49 932331-760 - F +49 932331-770

info@pft.net - www.pft.net

Adresse e-mail de la personne compétente responsable de la FDS :

sds-info@knauf.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Extra étiquetage à afficherExtra classification(s) à afficher

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH208 - Contient Long-chain alkyl dithiothiadiazole. Peut produire une réaction allergique.

Service de renseignements techniques PFT

T +49 (0)9323/31-1818

info@pft.net

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

29/05/2019 EU - fr 1/7

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830



Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	(N° CAS) 68411-46-1 (N° CE) 270-128-1 (N° REACH) 01-2119491299-23	>=1-<10	Aquatic Chronic 3, H412
Long-chain alkyl dithiothiadiazole		>=0,1-<1	Skin Sens. 1, H317
distillats moyens (pétrole), hydrotraités	(N° CAS) 64742-46-7 (N° CE) 265-148-2 (N° REACH) 01-2119489867-12	>=0,1-<1	Asp. Tox. 1, H304

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Retirer la victime de la zone contaminée. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. En cas

de malaise consulter un médicin.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se

laver immédiatement et abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:

consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact si la victime

en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire

persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire boire de lait. Ne rien donner

à boire à un sujet inconscient. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Appareil de protection respiratoire autonome isolant.

Autres informations : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter un équipement de protection individuel. Assurer une ventilation d'air appropriée.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

29/05/2019 (Version: 3.1) EU - fr 2/7

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830



6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (par exemple sable, diatomite, neutralisant

d'acide ou liant universel). Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre,

conformément à la législation locale.

6.4. Référence à d'autres rubriques

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger. 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à sec. Conserver le récipient dans un

endroit convenablement ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent lubrifiant.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains:

Gants de protection

Туре	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
	Caoutchouc butyle, Caoutchouc nitrile (NBR), Polyalcool vinylique (PVA)				EN ISO 374

Protection oculaire:

Porter des lunettes de sécurité bien fermées

Protection de la peau et du corps:

Vêtements étanches

Protection des voies respiratoires:

Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante





Autres informations:

Fontaine oculaire avec liquide adapté.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Aucune donnée disponible
Odeur : Aucune donnée disponible

29/05/2019 (Version: 3.1) EU - fr 3/7

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible Ηg Vitesse d'évaporation relative (acétate de : Aucune donnée disponible

butyle=1)

Point de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : 265 °C (ASTM D92)

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible Solubilité : Aucune donnée disponible Log Pow : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : 303 mm²/s (40 °C; ASTM D 445) Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Propriétés comburantes

Limites d'explosivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

: Aucune donnée disponible

: Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Acides. Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO2). Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène (68411-46-1)		
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (OCDE 401 : Toxicité orale aiguë, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))	
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 402, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Dermal)	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé	
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé	
Cancérogénicité	: Non classé	

29/05/2019 (Version: 3.1) FU - fr 4/7

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Toxicité pour la reproduction : Non classé Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

Synthetic-Öl	
Viscosité, cinématique	303 mm²/s (40 °C; ASTM D 445)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène (68411-46-1)		
CL50 poisson 1	> 100 mg/l (OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë, 96 h, Brachydanio rerio, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)	
CE50 Daphnie 1	51 mg/l (OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)	
ErC50 (algues)	> 100 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, 72 h, Desmodesmus subspicatus, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)	

12.2. Persistance et dégradabilité

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène (68411-46-1)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable dans l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène (68411-46-1)	
BCF poissons 1	1730 (42 jour(s), Cyprinus carpio, Système à courant, Eau douce (non salée), Read-across, GLP)
Log Pow	>= 5 (QSAR, EPIWIN 4.00, 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation (500 ≤ FCB ≤ 5000).

12.4. Mobilité dans le sol

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène (68411-46-1)		
Log Koc	3,754 - 8,947 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, QSAR)	
Ecologie - sol	Adsorption au sol.	

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant	
benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène (68411-46-1)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
distillats moyens (pétrole), hydrotraités (64742-46-7)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Vider complètement les emballages avant élimination. Les emballages souillés ne doivent pas être traités comme des déchets banals.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

29/05/2019 (Version: 3.1) EU - fr 5/7



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830



ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.2. Désignation off	icielle de transport de l'ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de da	nger pour le transport		•	•
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emba	llage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'	environnement			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non applicable

- Transport maritime

Non applicable

- Transport aérien

Non applicable

- Transport par voie fluviale

Non applicable

- Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

This safety data sheet replaces the previous version of 14/12/2017. The following changes were made:

Texte intégral des phrases H	et EUH:
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient Long-chain alkyl dithiothiadiazole. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Synthetic-Öl Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830



Knauf FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.